



FORUM PROSPECTIF DE TERRITOIRES

Atelier Prospectif #1 : Tiers lieux et nouvelles communautés d'action, en 2040 des services aux publics réinventés dans les territoires de faible densité ?

18 octobre 2019

L'atelier prospectif a permis **d'explorer une mutation profonde qui concerne de nombreux territoires de faible densité : l'émergence et l'affirmation de collectifs d'acteurs, qui créent de nouvelles alliances et solidarités**, investissent des tiers lieux qui permettent un renouveau de la vie locale et transforment la manière d'envisager les services et les biens communs.

D'où viennent ces initiatives et comment comprendre ce bouillonnement local ?

Comment se manifestent-elles concrètement sur les territoires ?

Quelles perspectives d'avenir est-il possible de dessiner ?

Et comment encourager et aider ces initiatives, qui contribuent à transformer positivement le fonctionnement des territoires de faible densité ?

C'est à ces vastes questions que l'atelier du 18 octobre s'est (modestement) attaqué, tentant d'apporter quelques pistes de réponses et de réflexions à poursuivre.

L'atelier a mobilisé 30 acteurs d'horizons très différents (collectivités locales, porteurs de projets de tiers lieux, associations, chercheurs...) et s'est appuyé sur le témoignage de deux collectifs d'acteurs engagés dans des dynamiques de tiers lieux : les Tiers Lieu des Vallées (Ardèche) et l'Effet Papillon (Morbihan).

Renouveau du rural : d'où viennent ces initiatives et comment interpréter le bouillonnement actuel ?

Rappelons tout d'abord que les territoires ruraux ont connu d'importants bouleversements au cours du XXème siècle.

Leur organisation et structuration traditionnelles (activités agricoles et industrielle, maillage communal et présence des services publics, réseaux associatifs et militants) a connu 50 ans de transformations en lien avec la métropolisation, l'évolution des modes de vie et la désindustrialisation / tertiarisation de l'économie. On observe ainsi :

- Le déclin de l'emploi agricole et industriel, un exode rural marqué et un fort vieillissement de la population
- Une explosion des mobilités individuelles, une déconnexion croissante des lieux de résidence et lieux de travail
- Une rétractation de la présence des services publics en milieu rural
- Un recul des pratiques collectives et une transformation des formes d'implication dans la vie associative

En somme, en 50 ans, les territoires ruraux ont perdu une partie de leur capacité à organiser la vie quotidienne, alors que leur vie collective a perdu en intensité (des liens sociaux plus distendus, une implication plus sélective dans la vie collective) ; et ce en dépit de l'influence des différentes utopies partagées en faveur d'un retour au rural, dont le néo-ruralisme et l'engouement pour les éco-communautés font partie.

Bien sûr, cette évolution globale cache une très grande diversité de situations locales.

Derrière cette évolution de fond, une contre-tendance émerge depuis quelques années : celle d'une montée en puissance d'initiatives locales, plus ou moins intense et « bouillonnante » selon les territoires et les capacités de mobilisation des acteurs.

Ce « bouillonnement » est à relier à des évolutions importantes de la société :

- La transition écologique, qui renforce la pertinence de la mobilisation au niveau local, et incite à l'affirmation de nouveaux modèles économiques.
- La transformation numérique, qui fournit d'importantes opportunités de communication, de dialogue et d'action pour les territoires de faible densité.
- L'émergence d'une volonté d'implication citoyenne, pour recréer du lien social et re-développer des services de proximité.

Comment se manifestent aujourd'hui ces initiatives dans les territoires de faible densité ? Peut-on considérer que l'on assiste dans ces territoires à une réinvention de la vie sociale ?

Les initiatives locales sont très nombreuses, le plus souvent peu « visibles » à l'échelle nationale et se reconfigurent en permanence. Il serait donc illusoire de vouloir en réaliser un recensement précis. En revanche, il est possible de classer ces initiatives en trois grandes catégories :

1/ Les initiatives informelles qui témoignent d'une volonté de s'impliquer activement dans le territoire

Ces initiatives sont le fait d'habitants ou d'acteurs associatifs motivés, ayant la volonté de créer du lien, de valoriser des savoir-faire ou tout simplement d'animer la vie quotidienne d'une communauté. Elles peuvent s'organiser de manière informelle, être portées par une association, ou s'incarner dans un dispositif déjà existant (CCAS, club sportif...).

Ces initiatives permettent de « faire vivre » et de dynamiser le territoire... mais elles apparaissent souvent dispersées et peu coordonnées.

- *Exemples : réseau social permettant d'organiser un service de covoiturage, théâtre chez l'habitant, animation d'un café citoyen, centres sociaux animant la vie locale, jardins partagés, collectif de créateurs...*

2/ Les nouveaux modèles fondés sur des valeurs et des principes structurés, mais avec des traductions locales encore émergentes

De nouveaux modèles fondés sur la notion de collectif, de partage et de bien commun, avec un rapport à l'argent, au temps et aux autres qui est re-questionné.

Les initiatives sont nombreuses : plates formes collaboratives, systèmes d'échanges locaux, monnaies complémentaires, fermes partagées, tiers lieux...

Des initiatives en fort développement sur les territoires, avec une réalité qui dépend largement de la capacité de mobilisation collective des acteurs.

3/ Les « villes et territoires en transition » qui témoignent d'une volonté de co-construire, à plus grande échelle, un modèle alternatif de société

Les villes et territoires en transition s'inscrivent dans un mouvement international, fondé sur un projet de société : « *Un mouvement social qui rassemble des groupes animant dans leur commune une initiative de transition, c'est-à-dire un processus impliquant la communauté et visant à assurer la résilience* ».

Au-delà du mouvement lancé à l'initiative de Rob Hopkins, il est possible de raccrocher toute une série de territoires engagés dans des initiatives de transition mobilisant largement la communauté locale.

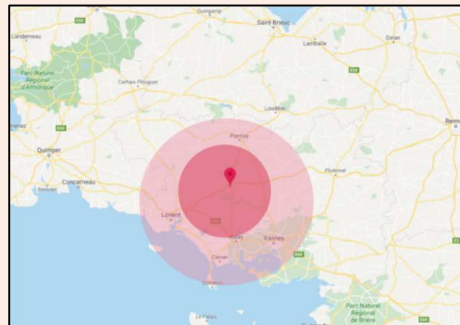
Toutes ces dynamiques ont en commun de se fonder sur une forte implication des acteurs locaux, de construire des solidarités locales contribuant au bien commun, et d'explorer de nouveaux modèles économiques.

La collectivité peut être au cœur de la dynamique (Loos-en-Gohelle...) ou moins présente. Le réseau Villes et territoires en transition réunit par exemple une pluralité d'associations et de collectifs citoyens, parfois très informels.

Deux retours d'expériences pour illustrer comment ces mobilisations locales émergent, se structurent et se reconfigurent en permanence

L'Effet Papillon, à Baud

Dans ce territoire rural situé entre Vannes, Lorient et Pontivy, plusieurs citoyens se rassemblent autour d'une volonté commune : faire ensemble, se réapproprier l'espace, développer une économie plus circulaire et plus éthique. Ils investissent un lieu (l'Effet Papillon) pour y ouvrir une recyclerie, mais aussi proposer des espaces de travail partagé, des activités culturelles, des formations ou encore des espaces de réunion pour les associations. Lieu de rencontres et de solidarités, c'est aussi un lieu pour faire de la politique et penser différemment le rapport de chacun à son territoire.



La dynamique s'est déployée avec un appui très limité de la part des collectivités. Aujourd'hui, l'association Dans l'Ensemble, qui anime l'Effet Papillon, emploie 6 salariés, et dispose de 52 bénévoles et 85 adhérents.



Les clés du succès ? De nombreuses rencontres et des échanges permanents, qui permettent de créer des connections et de renforcer le réseau. Mais aussi la convivialité offerte par un lieu ouvert et accueillant.

Parmi les aspects à surveiller, le déficit de méthode, et la question de l'autonomie financière, qui permet une certaine liberté mais fait peser une vraie fragilité sur cette expérience collective.

Contact : **Solen de Mars** et **Virginie Letort**, coordinatrices du tiers lieu

danslensemble@gmail.com

Les Tiers lieux des Vallées (Burzet, Saint-Pierre de Colombier, Chirols en Ardèche)

Au sein d'un territoire de montagne peu urbanisé, les Tiers lieux des Vallées constituent la rencontre de deux dynamiques complémentaires :

- Celle de la Maison de Vallée, qui constitue un espace de vie sociale qui propose des activités culturelles et de loisirs, et accompagne des projets renforçant la solidarité entre les habitants, la vie collective et la responsabilisation des usagers.
- Celle du Collectif du Moulinage de Chirols, qui vise à réhabiliter un ancien moulinage pour en faire un tiers lieu : espaces de co-working, habitat temporaire, espace d'accueil pour des artistes et des étudiants en résidence...

Les collectifs de ces deux démarches se retrouvent autour d'un objectif partagé (contribuer à redynamiser un territoire de vallée peu accessible), et d'actions communes : développement de formations collaboratives via un MocoLab, accompagnement de projets de développement économique, réseau d'échange et d'entraide locale...

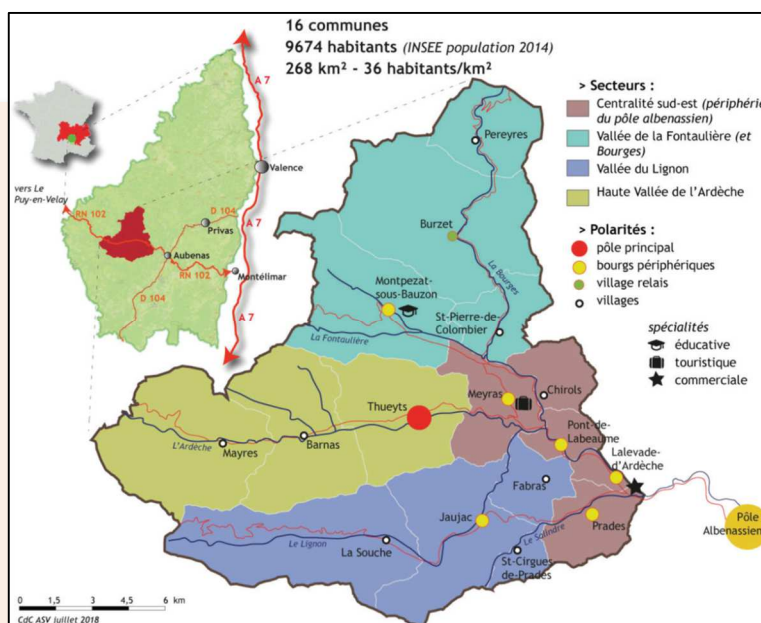


Des bénévoles nombreux et fortement impliqués, des équipes mobilisant des compétences complémentaires, des actions développées avec la contribution des habitants et un réseau de tiers lieux qui se structure à l'échelle départementale : la dynamique collective est indéniable.

Elle apparaît cependant fragile, compte tenu du coût important de la réhabilitation du moulinage, du manque de compréhension de la part de nombreuses collectivités, mais aussi du risque d'épuisement des bénévoles face à l'ampleur de l'investissement que demandent les projets.

Contact : **Christelle Werner**, chargée de mission « Tiers lieu des Vallées »

tierslieuxdesvallees@maisondevallee.fr

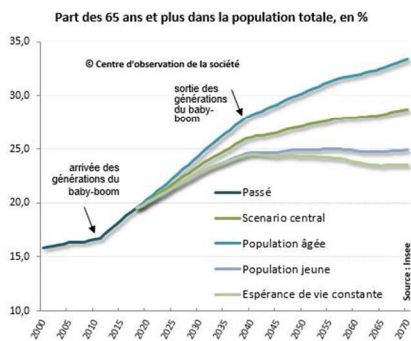


Et demain ? Quelles perspectives est-il possible de tracer pour ces dynamiques locales ?

Plongeons-nous en 2040, au sein de territoires ruraux qui auront connu des changements importants.

En 2040, une population plus âgée

Il y aura en France en 2040 entre 1,7 et 2,2 millions de personnes âgées dépendantes (entre +35% et +65% de progression).



En 2040, une mobilité plus coûteuse et plus partagée

2019 : 17% du budget d'un ménage en territoire peu dense est consacré à la mobilité (4% en France), et 75% des déplacements y sont effectués en automobile.

2040 : des mobilités nécessairement plus partagées compte tenu du coût croissant de l'énergie ? Des populations plus âgées donc moins mobiles ?



En 2040, une transformation numérique largement diffusée

2023/2025 : achèvement de la couverture haut débit des territoires ruraux et 5G ?
2040 : transformation des usages et hybridation présentiel / virtuel (chaînes logistiques, parcours commerciaux, accès aux services, gestion et suivi écosystèmes naturels, organisation de la mobilité...)



En 2040, une transition écologique arrivée à maturité ?

2019 : un foisonnement d'initiatives locales de transition ; des outils de planification qui se déploient (SRADDET, PCAET, PAT...)
2040 : monté en puissance au sein des différentes politiques publiques avec objectifs nationaux contraignants ?



Quelles perspectives envisageables pour les dynamiques de tiers lieux ?

Les participants ont affirmé deux grandes convictions

1/ **En 2040, les territoires ruraux auront regagné en attractivité**, conséquence de plusieurs évolutions convergentes (impacts du changement climatique dégradant les conditions de vie en ville, saturation croissante des espaces urbains et périurbains, amélioration de la couverture numérique des territoires ruraux grâce à la 5G, plus grande souplesse des réglementations...).

2/ **En 2040, les pratiques collectives locales se seront intensifiées**, autant par nécessité que par choix :

- Montée en puissance de l'alimentation locale, de la volonté de s'impliquer pour être davantage « acteur » de sa vie et de son environnement, de la volonté de « faire » (mouvement du *do it yourself*), de la culture du commun...

- Des logiques de communautés qui apparaissent nécessaires face au sentiment d'inertie des collectivités, nécessité de proximité face au vieillissement de la population et à la contrainte énergétique croissante...



Ainsi, **en 2040, il apparaît que les tiers lieux et les communautés d'acteurs auront largement redynamisé les territoires de faible densité.**

Ils contribueront à des pratiques collectives plus intenses, au service de projets et de dynamiques plus ancrées dans les territoires.

Ils participeront au renforcement du lien social et des usages collectifs des biens communs.

Ces perspectives soulèvent quelques interrogations importantes :

- L'institutionnalisation des tiers lieux est-elle inévitable ? Elle apparaît comme une perspective très probable, permettant de sécuriser les financements, les processus, les portages juridiques... au risque que ces dynamiques collectives perdent en spontanéité, en souplesse et donc en richesse.
- Face au succès des tiers lieux, il a été pointé le risque de désengagement des collectivités en matière de services rendus aux publics.
- Enfin, les inégalités entre territoires risquent de se renforcer encore, selon la capacité plus ou moins importante de leurs acteurs à se mobiliser et à agir collectivement.

Forum prospectif des territoires

Que retenir de cette exploration collective à horizon 2040 ? Que préconiser aux acteurs locaux ?



Il est possible d'**agir dès maintenant** pour préparer ces évolutions :

Sensibiliser les élus locaux et favoriser les rapprochements avec les citoyens

- Faire connaître aux élus les dynamiques de tiers lieux, par exemple en organisant des visites de terrain
- Municipales 2020 : promouvoir la formation de listes non liées à des partis politiques, visant une réelle collaboration entre citoyens et mairie
- Apprendre et outiller le dialogue multi-acteurs

Renforcer l'implication des citoyens

- Déployer des politiques en faveur de l'engagement citoyen
- Créer des réseaux de participation citoyenne à la vie des territoires (imaginer ensemble ce qu'il faut faire et comment)
- Accepter la cogestion des services publics avec les citoyens (COG, CNAF, Action sociale / centres sociaux)

Outiller les démarches collectives

- Solliciter des facilitateurs pour les projets collectifs
- Renforcer la cohérence et complémentarité entre les tiers lieux, développer les mutualisations

Faire connaître et mettre en réseau

- Effectuer un bilan des initiatives innovantes
- Organiser un réseau de territoires pionniers (cf. réseaux Bruded, Rhizome...)

...tout en militant pour une adaptation de la réglementation

- Evolution du cadre réglementaire et fiscal pour sécuriser et pérenniser l'activité des tiers lieux

Annexe 1 - Liste des participants

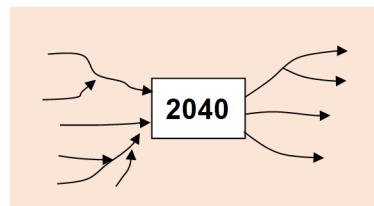
Nom	Collectivité / structure
Isabelle Lambert	Leonard
Mathilde Garcin	Grand Angoulême
Charlotte Alessio	PNR Gâtinais Français
Rémi Seillier	CGET
Marielle Chapel	Département de l'Hérault
Caroline Lombard	Vice-Présidente CC Thiérache Sambre Oise
Marie Claire Fortin	Vice-Présidente CC Thiérache Sambre Oise
Hélène Briatte	Direction service à la personne CC Thiérache Sambre Oise
Stéphanie Courtois	La Fabrique des CCAS
Valérie Mayer-Blimont	Alenium Consultants
Clotilde Slane	Communauté d'agglomération Cap Excellence
Camille Pouponneau	Chargée de mission Valorisation CR Occitanie
Danièle Léon	Atelier du Verbe
Thomas Watkin	Maître de conférences design et sciences sociales, Université de Nîmes
Arnaud Caloin	Habitat en Région
Jérémy Simon	MEDEF
Florence CAILLER	porteuse de tiers lieu Morbihan
Yoann Zermati	Grand Paris Sud Est
Philippe Steck	CFADS
Gérard Cognet	Alliance Université Entreprise de Grenoble
Angela Prochilo-Dupont	Pays voironnais
Sylvie Caruso-Cahn	SNCF Réseau
Yannick Blanc	Carrefour des innovations sociales ; Futuribles
Clément Frossard	Grenoble Alpes Métropole
Louis Henry	Fondation CDC pour la Recherche
Eric Brel	Centre National d'Etudes Spatiales

Annexe 2 – synthèse des propositions des groupes

Les participants ont été invités à se répartir en 4 sous-groupes, et à réfléchir au devenir possible des tiers lieux et des communautés d'acteurs en milieu rural, à l'horizon 2040.

Leur réflexion s'est organisée selon les deux temps ci-dessous :

- 30 minutes*
- Temps 1 : se projeter en 2040**
- Quelles trajectoires et quels faits déclencheurs ?
 - Quelles implications ?



- 30 minutes*
- Temps 2 : que faire aujourd'hui ?**
- Quelles stratégies possibles pour les acteurs des territoires ?
 - Quelles actions collectives et comment les mettre en œuvre ?



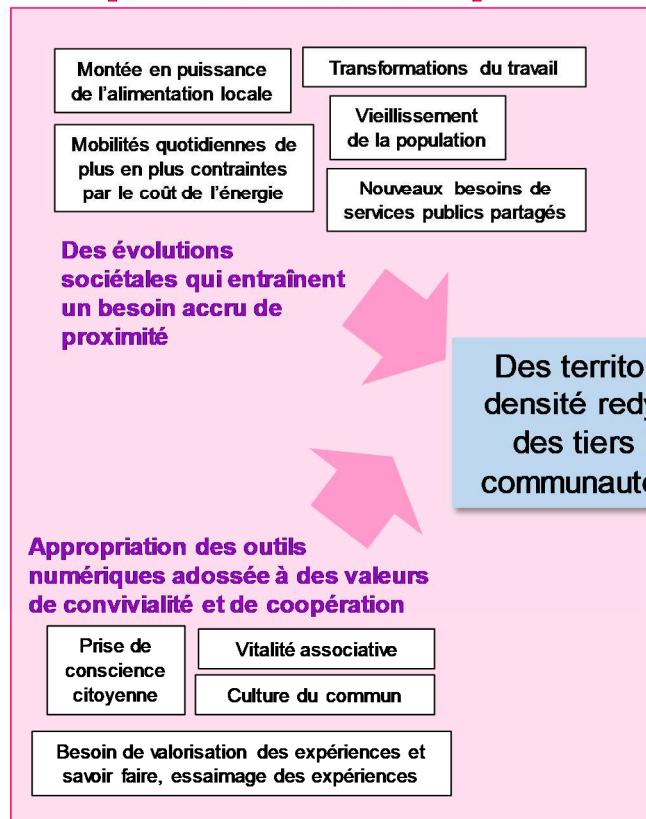
Groupe A

Et si, en 2040 ?



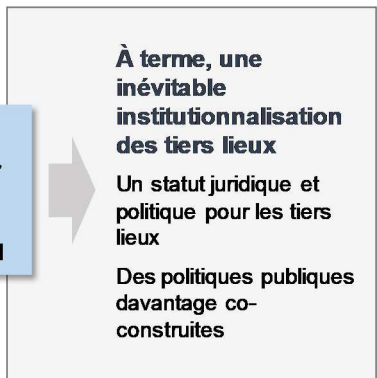
Que faire en 2020 ?

[leviers / déclencheurs]



Des territoires de faible densité redynamisés par des tiers lieux et des communautés en réseau

[implications]



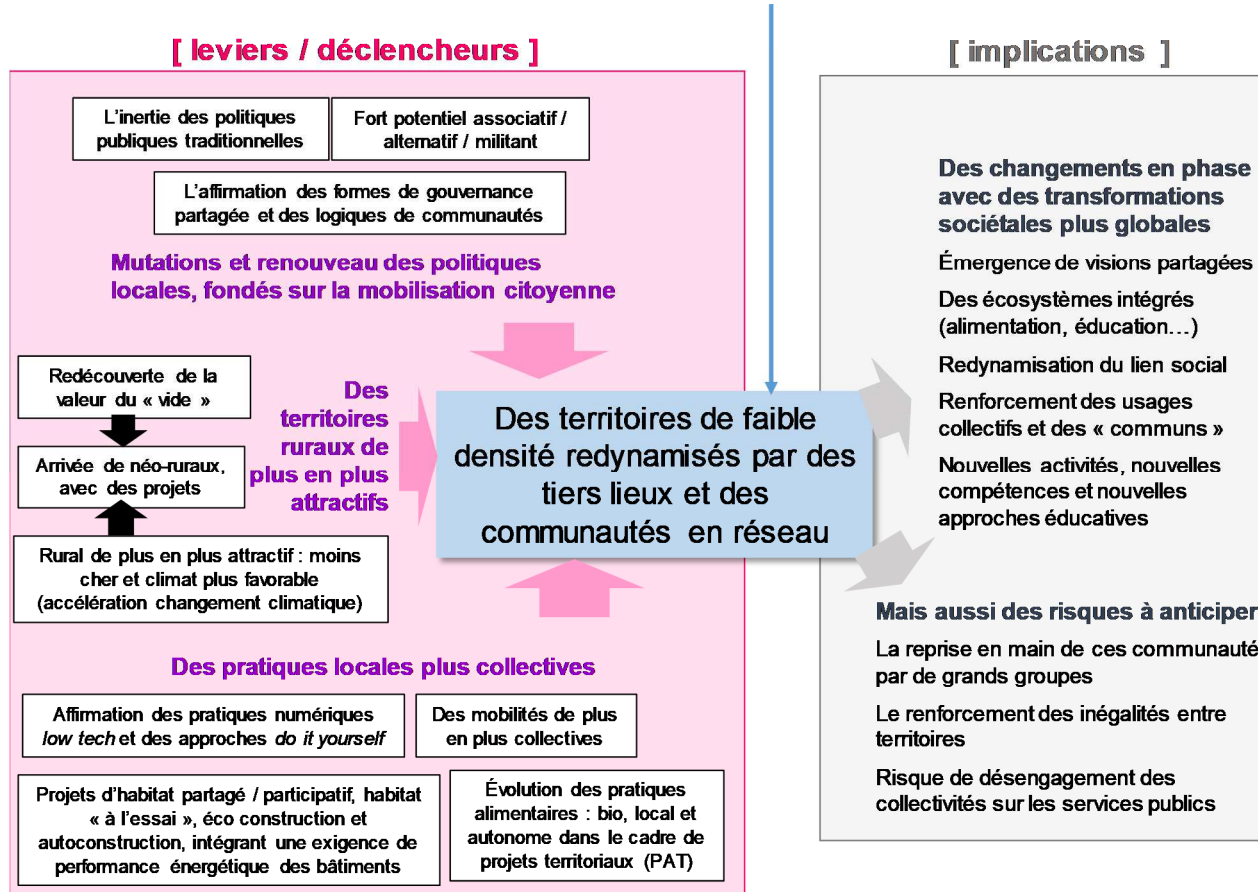
- Communiquer, partager
- Capitaliser
- Dialogue avec les maires
- Réfléchir au modèle économique
- Politique de l'engagement citoyen
- Accueil de tiers lieux dans les équipements publics
- Investir dans l'humain
- Accepter la cogestion des services publics avec les citoyens (COG, CNAF, Action sociale / centres sociaux)

Groupe B

Et si, en 2040 ?



Que faire en 2020 ?



Sensibiliser

- Favoriser une posture de rêve, d'ambition, d'optimisme et de bienveillance
- Former et sensibiliser les collectivités
- Organiser des visites de tiers lieux

Outiller les communautés

- Solliciter des facilitateurs pour les projets collectifs
- Apprendre le dialogue multi-acteurs
- Organiser des fêtes délibératives
- Susciter des modes de représentation variés du territoire
- Favoriser la mise en place de SCOP et de coopératives

Mettre en réseau les initiatives

- Référencer les projets alternatifs
- Organiser un réseau de territoires pionniers
- Mettre en lien les projets et les personnes (cf. réseaux Bruded, Rhizome...)

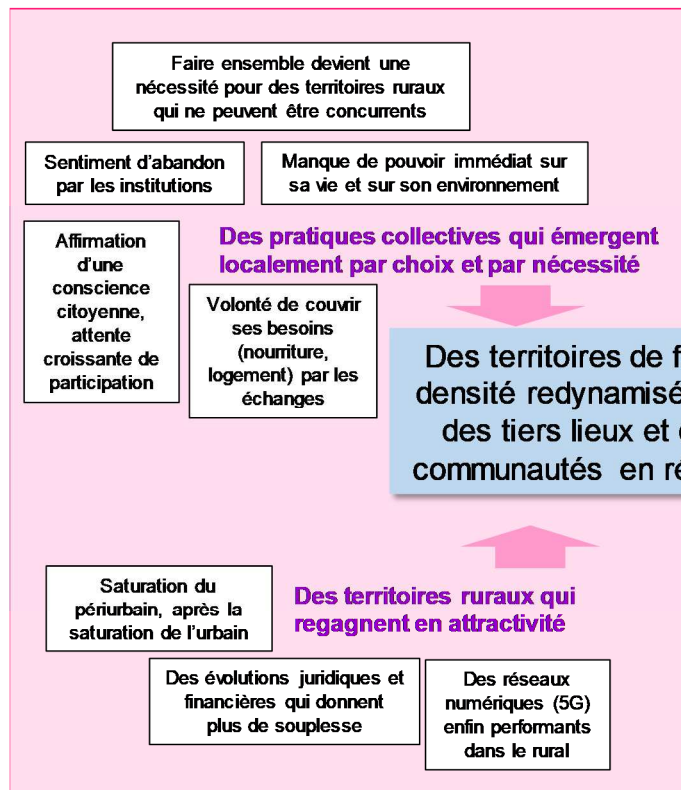
Groupe C

Et si, en 2040 ?

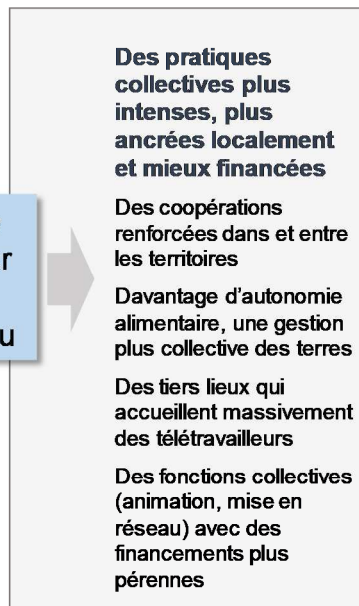


Que faire en 2020 ?

[leviers / déclencheurs]



[implications]



Renforcer les capacités d'autonomie des citoyens

- Développer les compétences clés de la vie quotidienne (cuisine, couture, bricolage, jardinage...)
- Inciter chacun à créer sa propre activité
- Se prendre en charge, ne pas tout attendre des institutions

Préparer les nécessaires évolutions réglementaires

- Sortir des carcans administratifs
- Concerter les acteurs pour préparer des évolutions de la législation
- Envisager de nouvelles approches sur la définition des emplois et des rémunérations (comment rémunérer la contribution au bien commun ?)

Outiller les démarches collectives

- Créer des réseaux de participation citoyenne à la vie des territoires (imaginer ensemble ce qu'il faut faire et comment)
- Multiplier les expérimentations
- Mise en commun des tiers lieux pour faire converger les projets et les financements
- Mettre en lumière les initiatives pour encourager l'effervescence
- Assurer l'accompagnement administratif

Faire évoluer la politique au niveau local

- Former les élus locaux à ces nouvelles pratiques
- Municipales 2020 : promouvoir la formation de listes non liées à des partis politiques, visant une réelle collaboration entre citoyens et mairie

Groupe D

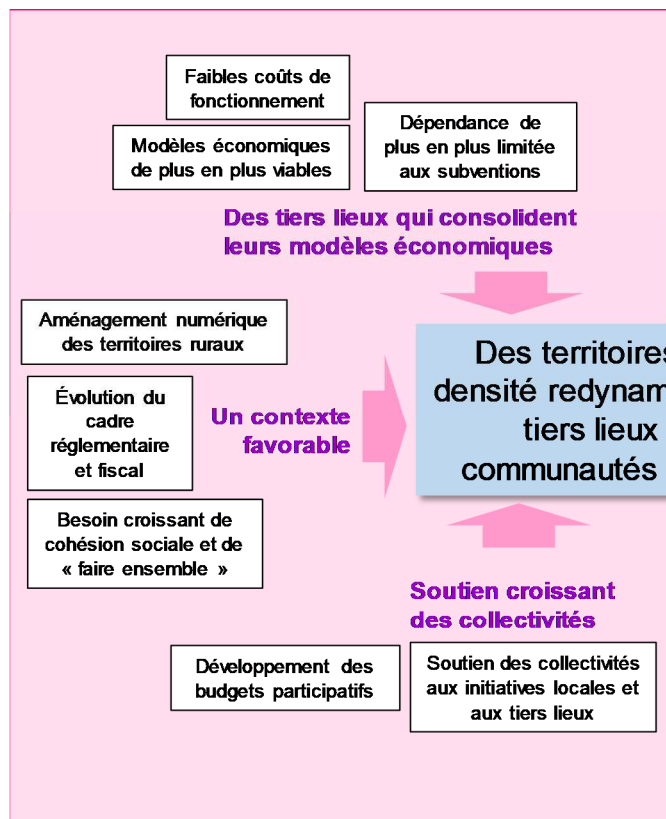
Et si, en 2040 ?



Que faire en 2020 ?

[leviers / déclencheurs]

[implications]



Repenser le rôle des acteurs locaux

- Des citoyens remobilisés, un nouveau rapport aux décisions politiques
- Une culture de la concertation renforcée

Mettre en réseau les tiers lieux

Structurer un réseau national de tiers lieux

- Renforcer la cohérence et complémentarité entre les tiers lieux, développer les mutualisations

Passer de l'expérimentation à l'essaimage

- Effectuer un bilan des initiatives
- S'inspirer des success stories
- Expérimenter puis essaimer